



**HAL**  
open science

**Compte rendu de lecture de Catherine Achin :Le  
mystère de la chambre basse. Comparaison des  
processus d'entrée des femmes au Parlement  
(France-Allemagne 1945-2000**

Réjane Sénac

► **To cite this version:**

Réjane Sénac. Compte rendu de lecture de Catherine Achin :Le mystère de la chambre basse. Comparaison des processus d'entrée des femmes au Parlement (France-Allemagne 1945-2000. Travail, genre et sociétés, 2006, 2 (16), pp.169-172. 10.3917/tgs.016.0149 . hal-01310856

**HAL Id: hal-01310856**

**<https://sciencespo.hal.science/hal-01310856>**

Submitted on 3 May 2016

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - ShareAlike 4.0 International License

---

**Catherine Achin**

**« Le mystère de la chambre basse »  
Comparaison des processus d'entrée  
des femmes au Parlement  
(France-Allemagne 1945-2000)**

Dalloz, Paris, 2005, 637 pages

Les éditions Dalloz ont créé en 2001 la Nouvelle bibliothèque des thèses. Catherine Achin a inauguré l'ouverture de cette collection à des thèses de science politique en publiant en 2005 « *Le mystère de la chambre basse* ». *Comparaison des processus d'entrée des femmes au Parlement (France-Allemagne 1945-2000)*.

Dans la préface à cet ouvrage, Frédérique Matonti souligne la valeur heuristique de cette étude pour « renouveler la réflexion sur des objets canoniques de la science politique comme le sont, par exemple, l'étude des filières de recrutement du personnel politique, les fonctions des partis politiques ou le métier de député » (p. XII). En effet, au croisement des champs de recherche « genre et politique » et « entrées en politique », cette étude éclaire le fonctionnement de la représentation démocratique depuis cinquante ans en Allemagne et en France à la lumière d'un constat : la plus forte représentation des femmes au *Bundestag* qu'à l'Assemblée nationale depuis les années 1950 et l'accentuation nette de cette différence depuis les années 1980. Ce constat est paradoxal, voire mystérieux, dans la mesure où les Allemandes semblent moins « émancipées » que les Françaises au sein de diverses sphères de l'ordre social. Ces deux pays se distinguent avant tout par la gestion de la question de l'égalité entre les sexes par les politiques publiques. En Allemagne, peu de mesures sont mises en place pour permettre de limiter les conséquences de la parentalité sur la carrière professionnelle, et les politiques de la sexualité, « les lois de l'amour », à commencer par la législation sur l'avortement, ne sont guère favorables à l'émancipation des femmes. La faible différence des taux d'emploi et de temps partiel des femmes dans ces deux pays ne doit pas occulter le fait que les Allemandes pâtissent plus des normes sociales que les Françaises en ce qui concerne leur autonomie professionnelle et personnelle. C'est le mystère de cette discordance entre l'ordre social et l'ordre politique que l'auteure se propose de percer. Cette quête intellectuelle organise l'architecture du livre autour de deux moments, celui de la démonstration et celui de l'explication. La première partie construit la typologie des trajectoires exemplaires des députées des deux pays d'une part, en les inscrivant dans leur contexte politico-historique et d'autre part, en les rendant plus concrètes grâce à la restitution d'un parcours détaillé d'une députée. La seconde partie a pour objectif de comprendre les déterminants de l'entrée des

femmes au Parlement de chaque côté du Rhin. Pour cela, l'auteure examine le poids des explications sociales, religieuses, scolaires, ou partisans de ces disparités nationales et historiques.

Ainsi, Catherine Achin s'inscrit en continuité avec les travaux antérieurs sur le genre en politique tout en proposant une approche originale fondée sur l'analyse transdisciplinaire du fonctionnement du genre dans la sphère politique. En analysant les « liaisons paradoxales » entre le genre, l'ordre politique et social en France et en Allemagne<sup>1</sup>, elle démontre en effet que le genre est une catégorie d'analyse permettant d'aborder des problèmes théoriques tels que l'autonomie du champ politique ou l'articulation entre ordre social et ordre politique. Si elle a choisi l'approche comparative, ce n'est pas pour compiler une série de différences et de points communs, mais pour permettre un nouvel éclairage des caractéristiques du champ politique dans les deux pays qui sont en jeu, des mécanismes de la professionnalisation politique et de son degré d'autonomisation par rapport à d'autres sphères de l'ordre social. Dépasant le double postulat faisant de l'ordre politique le moteur de l'évolution sociale ou le « récepteur-enregistreur » des modifications de l'ordre social, elle réussit le pari d'examiner les liens entre l'émancipation sociale des femmes – en particulier dans les sphères de la famille, du travail et de la sexualité, et leur représentation politique.

Notons que l'intérêt de cette comparaison réside en particulier dans la mise en évidence de problématiques communes au-delà des divergences apparentes (politiques, institutionnelles, sociales, culturelles, etc.). La France et l'Allemagne sont toutes deux des démocraties représentatives polarisées autour de deux blocs partisans. Aux lendemains de la Seconde Guerre mondiale, les Allemandes et les Françaises disposent des mêmes droits politiques et ont pour point commun de ne représenter que 7 % à la Chambre basse du Parlement. Avec 32,8 % de députées au *Bundestag* et 12,11 % à l'Assemblée nationale, les divergences sont aujourd'hui très marquées entre ces deux pays en termes de proportion des femmes à la Chambre basse.

Le mystère de la discordance entre l'ordre social et l'ordre politique s'épaissit lorsqu'on examine les modalités de l'évolution des proportions de femmes élues en France et en Allemagne. En effet, alors que dans le système politique allemand, on observe une progression de la représentation féminine à tous les échelons (de la commune aux députés des *Länder* et du *Bundestag*), à l'inverse, les instances politiques françaises semblent fonctionner à deux vitesses. Le « décollage » de la représentation féminine aux échelons communal et régional dans les années 1970 et 1980 n'a été que très peu suivi dans les années 1990 par une légère augmentation de la proportion des députées, des conseillères générales et des sénatrices. Seul point commun dans cette évolution : la représentation féminine au Parlement européen est nettement supérieure à celle des assemblées nationales.

<sup>1</sup> Catherine Achin, « Les "liaisons paradoxales" : genre, ordre politique et ordre social en France et en Allemagne », *Raisons politiques*, n° 15, août 2004, pp. 85-96.

---

Afin de mettre en évidence les « contraintes cachées » expliquant le décalage entre ces deux pays dans l'évolution du taux de représentation des femmes au Parlement, en particulier depuis les années quatre-vingt, une double approche a été adoptée alliant quantitatif et qualitatif. La création d'une base de données sur l'ensemble des députées des deux pays a permis d'effectuer des opérations statistiques et des analyses prosopographiques. La mise en œuvre d'une enquête par entretiens a permis de recueillir et d'analyser des trajectoires singulières de députées élues depuis 1945.

L'analyse approfondie de l'ordre politique en France et en Allemagne et simultanément de l'ordre social, met en évidence le fait que la résolution du « mystère de la Chambre basse » passe par la démonstration d'une relative autonomie du champ politique. Le recrutement du personnel politique parlementaire est en effet avant tout dépendant des logiques propres du champ, elles-mêmes fortement soumises à la concurrence interpartisane. De ce point de vue, le champ politique français est particulièrement fermé, alors qu'en Allemagne, dans le sillage de la crise de 1968, les mobilisations des mouvements sociaux ont pesé sur les modes de recrutement des professionnels de la politique et permis l'entrée massive des femmes à la Chambre basse du Parlement.

Catherine Achin ne fait pas de l'autonomie plus grande du champ politique français en matière de recrutement des professionnels de la politique la clé de l'énigme. Une importante question reste en effet pour elle en suspens : cette autonomie de l'ordre politique par rapport à l'ordre social dans le recrutement du personnel politique est-elle transposable au contenu de la politique qui en émane ?

La question de l'incidence de la proportion de femmes élues dans une assemblée sur les lois votées, en particulier sur la production de politiques publiques en faveur de l'émancipation des femmes dans la société, provoque un nouvel étonnement. Il semble en effet qu'il n'y ait pas systématiquement de lien entre le pourcentage des femmes dans une assemblée et le « féminisme » des lois qui y sont votées. Une double hypothèse est formulée. D'une part, l'autonomie du champ politique remet en cause le lien entre les représentations descriptive et substantive<sup>2</sup>, et la théorie de la « masse critique »<sup>3</sup> selon laquelle à partir du moment où elles constituent un tiers de l'assemblée, les élues peuvent œuvrer vers la représentation substantive des femmes, c'est-à-dire s'émanciper de la norme existante en favorisant la production de lois émancipatrices pour celles-ci. D'autre part, à l'inverse des modes de sélection du personnel politique, la production de politiques publiques illustre les liens entre l'ordre politique et l'ordre social. La logique de la compétition politique et partisane explique la prise en compte par les élus des revendications portées par les mobilisations sociales.

<sup>2</sup> Manda Green, « *Safe space* et représentation substantive : le cas des Délégations aux droits des femmes et à l'égalité des chances », *Raisons politiques*, n° 15, août 2004, pp. 97-110.

<sup>3</sup> Drude Dahlerup, "From a Small to a Large Minority: Women in Scandinavian Politics", *Scandinavian Political Studies*, n° 11, avril 1988, pp. 275-298.

Le mystère de la chambre basse nous arme pour résoudre d'autres énigmes, laissons la parole à Catherine Achin qui termine son ouvrage par une invitation à poursuivre les quêtes et les conquêtes du genre. « L'analyse pourrait par exemple s'orienter vers une réflexion sur la "démocratisation", à travers l'étude des modalités de recrutement d'autres catégories "dominées" et des effets éventuels de leur entrée en politique : les problématiques classiques relatives à la distorsion entre la société et l'élite politique qu'elle désigne seraient sans nul doute enrichies par la prise en considération des résultats que nous avons établis à partir de l'analyse spécifique du genre » (p. 544).

*Réjane Sénac-Slawinski*  
CEVIPOF